

## La réalité sur le développement urbain à Angoulins/Mer

### LES OBJECTIFS

- Répondre aux demandes croissantes de logements, en particulier des jeunes angouloises et angoulois ;
- Accueillir de nouvelles familles pour contrebalancer le vieillissement de la population (*Pour information* : suppression de deux classes de nos écoles aux rentrées 2022 et 2023) ;
- Inscrire la construction des nouveaux quartiers dans une démarche éco-durable, fidèle à l'identité de notre village, avec une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire de la commune et une mixité vertueuse (40% locatifs à prix modérés, 20% accession à prix abordables, 40% accession au prix de marché).

### LA LISTE DES PROJETS DE CONSTRUCTION (cf. « Angoulins Le Mag » - décembre 2021)

*Cinq permis de construire ont été délivrés (travaux en cours) :*

- |                                                     |                                     |                           |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|
| - <b>La Porte du Chay</b> (avenue du Cdt Lisiack)   | <b>30 logements</b> / R+1           | - livrables fin 2023,     |
| - <b>Sunset</b> (rte du Pont de la Pierre)          | <b>32 logements</b> / R+1           | - livrables début 2024,   |
| - <b>La Maladrerie</b> (rte de la Maladrerie)       | <b>07 logements</b> / 3 R0 et 4 R+1 | - livrables début 2024,   |
| - <b>Saint-Jean-des-Sables</b> (av. de Châtelailon) | <b>24 logements</b> / R+1           | - livrables courant 2024, |
| - <b>Les Grandes Maisons</b> (secteur Motte Grenet) | <b>35 logements</b> / R+1           | - livrables 2025.         |

*Un permis de construire est en attente de dépôt (finalisation en cours) :*

- **Les Cinq Quartiers** (rue du Moulin de la Pierre) **150 logements** - livrables horizon 2026/2027, soit environ 60 constructions dont une dizaine de collectifs, avec une répartition de l'ordre de 85% R+1 et 15% R+2 - *Projets de plan et vidéo 3D sur [www.angoulins.fr](http://www.angoulins.fr)*

### EN SAVOIR PLUS

**Pour toute précision** concernant une autorisation d'urbanisme, les documents sont consultables en mairie (notices, plans, ...), sur rendez-vous à prendre à l'accueil ou via [contact@angoulins.fr](mailto:contact@angoulins.fr)

De plus, la tablette numérique, située à côté de la salle du Conseil Municipal, recense toutes les autorisations d'urbanisme accordées et déposées : autorisations de travaux, déclarations préalables, permis de construire... N'hésitez pas à vous renseigner !

